

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 15 décembre (15/12/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 9 décembre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maité GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, Mme Christine HEMERY, M. Michel PIRAME, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Mathieu RICHARD, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Michèle AJELLO DUGUE (représentée par M. Michel CASSIGNOL), Mme Fabienne GASC (représentée par Mme Maité GARRIGUES), **Conseillère Municipale.**

ETAIT EXCUSE :

M. Aïzen ABOUA, **Conseiller Municipal**

Mme Daniel CALVI est nommé secrétaire de séance.

11-15 Décembre 2014

CONVENTION D'OBJECTIFS TRIPARTITES PLURIANNUELLES – VILLE DE MOISSAC / OMS / ECOLES DE SPORT (2014-2015) – SUBVENTION A MOISSAC GYM ANNEE 2014

Rapporteur : Mme GARRIGUES

Vu la délibération n°17 du Conseil Municipal en date du 26 septembre 2013 concernant la mise en place de conventions d'objectifs pluriannuelles entre les associations sportives, la Ville de Moissac et l'Office Municipal des Sports,

Vu le rapport d'activité de l'association sportive pour l'année 2013 -2014,

Vu la délibération n° 09 du conseil municipal du 23 octobre 2014.

Considérant que les objectifs définis par la convention ont été respectés par chaque association signataire.

Considérant qu'une enveloppe d'un montant de 6 558.87 € était non affectée.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

A 30 voix pour et 2 abstentions (Mme DULAC, M. CHARLES)

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 6 558.87 € à l'Association Moissac Gym.

Pour copie conforme
Moissac le 16 décembre 2014
Le Maire,

Jean-Michel HENRYOT

